

Image not found or type unknown



Peut on se retracter après signature offre pret immobilier??

Par **dounia**, le **14/06/2010** à **14:52**

Bonjour, peut on se retracter avant le deblocage des fonds , après avoir signé une offre de pret immobilier..??
J'ai signé une offre pret et envoyé mon accord a une banque, signature definitive le 28 Juin 10 et je viens de recevoir une offre de ma banque avec qui je prefère rester...Quels sont mes droits, y'a t il des pénalités??
Merci